

CONSTAT DE DOMMAGES CAUSES PAR LA FAUNE SAUVAGE

Ce constat est indispensable pour justifier la demande de classement en nuisible de certaines espèces.

Attention : pour les dégâts de grand gibier (sangliers et cervidés) sur les cultures, ce constat n'est pas la déclaration donnant droit à une possible indemnisation ! Contactez votre FDC !

A retourner à : votre Fédération Départementale
ou la Fédération Régionale des Chasseurs de Bretagne
Rue de la Prunelle – BP 214 ; 22192 Plérin Cedex ou par mail après l'avoir
scanné à frcbretagne@chasseurdefrance.com

Je soussigné(e) (NOM, Prénom) :
Demeurant :
Code postal Commune :
Téléphone : Email :
Profession ou Association (si lien avec les dégâts constatés):

Déclare avoir constaté ou subi les dégâts suivants (joindre si possible une photo) :

- Dégâts matériels. Dégâts sur des animaux.
 Dégâts sur des céréales. Dégâts sur des légumes. Autre type de dégâts.

Précisions sur les dégâts :
.....

Date ou période estimée des dégâts :

Lieu où ces dégâts ont été commis (Commune au minimum) :
.....

Estimation du préjudice financier subi:

- Inférieur à 50 € Entre 50 et 100€ Entre 100 et 200€ Supérieur à 200€
 Valeur précise :

Espèces ayant causé les dommages :

- Identification certaine - Nom de l'espèce:
 Identification incertaine - Espèce soupçonnée :

Nombre suspecté d'animaux en cause :

Observations :
.....
.....
.....

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des faits rapportés ci-dessus.

Le..... A

Signature